**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 55 (1910)

Heft: 1

**Artikel:** Le nouvel obusier de montagne autrichien

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-339083

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 29.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Le nouvel obusier de montagne autrichien 1.

graph and graph and are agreed for each comment of

 $(P_{i}, I-V_{i})$ .

age, a second and by the secondary with a great all or

and the first the second of th

Le réarmement de l'artillerie de montagne autrichienne, commencé par l'introduction du canon de 7 cm., se poursuit actuellement par celle de l'obusier de montagne, lequel remplace partiellement les batteries de canons de 9 cm, M. 75 et celles d'obusiers de campagne de 10 cm. M. 99. Le nouveau type porte le nom d'obusiers de montagne de 10 cm. M. 8. Il est à recul sur affût; il est protégé par un bouclier de deux pièces et se démonte pour le transport ; l'écartement des roues est de 90 cm. Le canon lui-même et la carrosserie sortent des Ateliers de l'artillerie, à Vienne; l'affût, par contre, des ateliers de la maison Skoda, à Pilsen. Sa vitesse initiale et sa puissance sont égales à celles de l'obusier M. 99 qu'il remplace ; mais sa vitesse de tir est notablement supérieure. Sa caractéristique consiste en ce qu'il est démontable en trois parties; chacune d'elles pesant environ 600 kg., est traînée par deux chevaux attelés en tandem.

L'ordre de marche normal de la batterie est le suivant : en tête les quatre obusiers, avec chacun deux bêtes de bât pour les munitions ; en premier échelon, deux autres bêtes de bât encore pour chaque pièce ; deuxième échelon, deux convois comprenant chacun quatre bêtes de bât avec munitions par pièce et un char de réquisition ; en outre, trains de combat et de bagages.

Chacune des pièces marche comme suit : en tête, la partie inférieure de l'affût accrochée à un avant-train d'artillerie (fig. 1); puis le chariot à deux roues qui porte le berceau de la pièce avec le dessus de l'affût (fig. 2); puis le chariot, également à deux roues, qui mène le canon proprement dit (fig. 3); enfin les deux chevaux de bât et un autre portent un appareil téléphonique. Tout cela constitue une demi-section, commandée par le chef de pièce et dont dépendent huit servants et neuf conducteurs. Le remontage et la mise en batterie se font autant que possible

 $<sup>^{\</sup>bf 1}$  Notes extraites de l'« Artilleritisches Blatt » du 19 mai 1909 à qui nous devons le prêt obligeant des clichés .

à l'abri de la vue et du feu ennemis; le chef de pièce, une fois son emplacement choisi, donne ses ordres par gestes. Au signal, le chariot qui porte le berceau vient se ranger aussi près que possible à côté de l'affût, son extrémité postérieure à la hauteur des roues de celui-ci. Quatre hommes soulèvent alors le berceau, au moyen de brancards, de dessus son chariot, qui sur un signe s'éloigne. Le berceau est placé sur l'affût et fixé par des crampons. Puis le chariot qui porte le canon fait la même manœuvre et vient se ranger à ras l'affût; deux leviers sont placés, l'un dans la gueule de la pièce, l'autre accroché à sa partie postérieure; au commandement, six hommes l'enlèvent et la déposent dans le berceau; puis on fixe les deux moitiés du bouclier, on conduit la pièce sur son emplacement de feu et l'on fiche solidement la bêche en terre : le tir peut commencer (fig. 4).

Pour les passages particulièrement difficiles, on peut placer sur patins chacune des trois parties de l'obusier. Pour cela, on commence par enlever à l'affût ses roues, avec l'essieu, que l'on cale sur ses montants (fig. 5). De même pour le chariot qui porte le canon; ses roues et leur essieu sont chargés sur son cadre (fig. 6), qui repose directement sur le sol et glisse sur des patins. De même enfin pour le chariot du berceau (fig. 7).

En ce qui concerne la capacité de marche d'une de ces batteries d'obusiers, voici quelques indications approximatives: en plus du temps nécessaire au parcours horizontal, il faut compter une heure pour chaque montée de 200 m. ou chaque descente de 300 m. Si les conditions du terrain sont très mauvaises, ces chiffres doivent être réduits respectivement à 100 et 200 m. Il est d'ailleurs évident que la différence d'altitude obtenue en un jour dépend d'une foule de circonstances très variées, parmi lesquelles en première ligne l'entraînement de la troupe, ainsi que l'endurance des chevaux. Mais il faut en tous cas considérer comme très satisfaisante une élévation de 900 m. en un jour.

Revue Militaire Suisse Pl. IV.

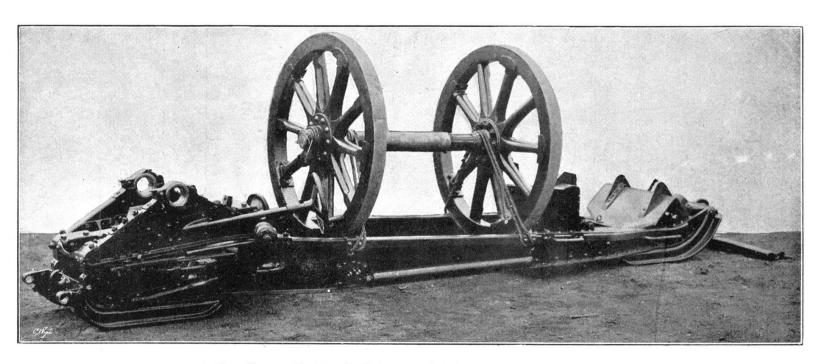


Fig. 5. – L'affût inférieur utilisé comme traîneau.

Revue Militaire Suisse Pl. V.

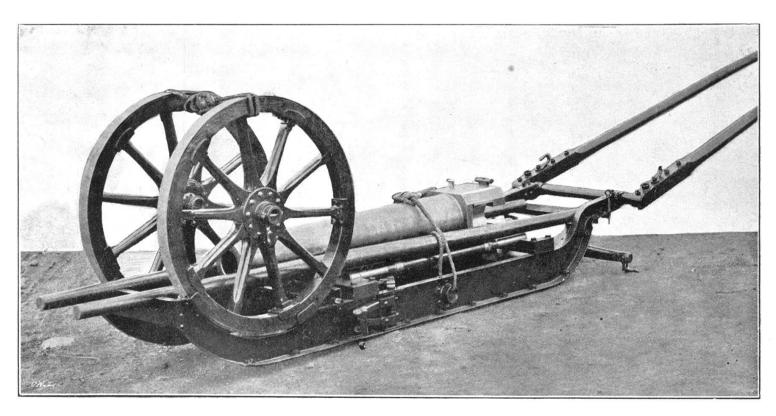


Fig. 6. — La bouche à feu sur l'affût-traîneau.

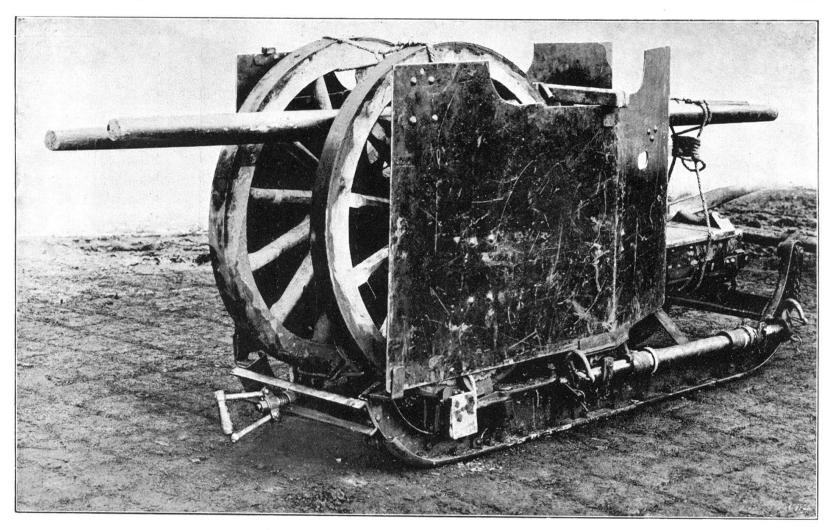


Fig. 7. — Le berceau sur l'affût-traîneau.